

Recherches sur l'origine des marques de tribus (Feux)

par E. PARIS.

Qui n'a pas remarqué ces « feux » parfois exagérés (brûlures, profondeur) que portent les animaux des Maures et Touaregs ? Rares cependant sont les personnes qui en soupçonnent l'origine et la transmission. Il ne s'agit pas de cautérisations, pratiquées dans le but de circonscrire une plaie ou une affection interne, mais d'un signe le plus souvent limité en surface, et placé principalement sur les parties suivantes du corps de l'animal : cou côté droit, rarement à gauche ; membres, postérieurs surtout ; tête : sur les joues ou sur le museau même.

La formation de boules d'un à deux centimètres de diamètre, que l'on remarque parfois au nombre de deux ou trois, est artificielle, pratiquée par attache et rentre dans la même catégorie : Chameaux touaregs, des Ifoghas surtout, sur le museau (en tamachek : *ikoumbar*). Remarqué aussi cette pratique chez les Maures du Hodh, tribu Hammonatt Douamiss, mais sur les membres antérieurs ou postérieurs droits (en maure : *aknabîr*).

Pour le Sahel de l'A. O. F., M. P. Marty s'y est intéressé quelque peu, comme en témoignent ses ouvrages sur les Trarza, les Brakna (1920), les Tribus Maures du Sahel et du Hodh (1921), ainsi que le volume consacré à l'Azaouad. Il considère cet état de choses comme une coutume variable, mais ne fait pas de rapprochement entre cette tradition et l'origine de la tribu qui l'emploie. Voici pourquoi : souvent une tribu d'origine indéterminée, comme c'est le cas pour les groupements du type « zénaga » en Mauritanie et le type « imrad » chez les Touaregs, gravite autour d'un élément qui lui est étranger, mais dont l'influence, soit politique soit religieuse, est devenue prédominante dans la région. Petit à petit, le vassal, malgré ses affinités originelles, adopte les coutumes et traditions de son suzerain. C'est ce que veut dire M. Marty dans les ouvrages ci-après, lesquels pourraient être pris contradictoi-

rement (Hodh, 1921, p. 440) : «...comme tous les Hassanes, les Oulad Nager n'ont pas de marque bien déterminée... » et dans le volume Trarza, p. 170, parlant des Réhahla «...comme tous les Zénagas, ils n'ont pas de marque spéciale pour les animaux, mais prennent celles des tribus maraboutiques chez lesquelles ils vivent ».

Exemples remarquables : les Tormoz du Nord du Cercle de Goundam, sont classés « Hassane », mais ils vécurent longtemps au contact des Kounta de l'Azaouad. Leur feu est constitué du *lam-alij* Kounta adopté, suivi d'additifs distinctifs. Même observation pour les Bérabiches oulad Omran du Nord de Tombouctou. Autre exemple encore et bien connu dans le Hodh et l'Assaba, certains éléments de diverses tribus adoptèrent le signe des Chorfas d'Hamma-Allah de Tichit (fig. 1, n° 1) (1), tant était devenu grand le prestige de cet illuminé marabout. Pour les nomades, il existe des feux bénéfiques et d'autres maléfiques.

L'auteur égyptien Yacoub Artin Pacah (*Londres, 1902 et le Caire, Impr. Nationale, le Wesm, p. 182 et suivantes*) s'est efforcé de relever et d'étudier un certain nombre de *wesms* (feux) pour le Moyen Orient et son pays d'origine. Il est arrivé à une conclusion très intéressante, qui mérite d'être rapportée brièvement. A son avis, c'est en Mongolie et au Tibet notamment, que semble prendre corps, à une époque ancienne mais indéterminée, la tradition héréditaire du *wesm* distinctif de tribu, appelé en Asie *damgha*. En turec, *dagh* signifie : cautérisation. L'auteur rapporte que Clavija, ambassadeur espagnol auprès de Tamerlan à Samarkand, désigne sous le nom d'armoirie le *damgha* de ce Khan. Ce *damgha* est composé de trois cercles placés en triangle, en pyramide plus exactement (2). Une monnaie du petit-fils de Timour, Ulugh Beg, reproduit ce blason familial (Collection du British Museum).

Un autre auteur, turec celui-ci, Ismail Effendi Maher (*Impr. de Boulaq, Égypte, 1892*), traitant spécialement du Caucase, note que le *damgha* sert principalement à marquer les animaux, mais qu'on le trouve également sur la pierre qui forme clef de voûte des portes de maisons, sur les pierres tombales, tapis, cachets et armes personnelles. De Genghis-Khan à Ghahir Guérai, dernier chef tartare de Crimée (1783), on remarque sur les monnaies des Khans mongols, le même signe distinctif, incontestablement *wesm* de la tribu ou clan d'origine (3).

(1) Les chiffres de 1 à 156, portés entre parenthèses dans cet article, renvoient aux chiffres correspondants de la fig. 1.

Yacoub Pacha relate encore qu'il acheta au Tibet en 1879 un tapis mongol qui venait de Yarkand. L'un des *damgha* de ce tapis était une svastika, un second le *damgha* de Batu (ancien Khan mongol) (4) et le troisième celui de Mangu (ancien Khan aussi) (5). Réf. citée : *The coins of the Mongols*, vol. II, par Stanley LANE-POOLE, p. 65 (British Museum).

Ces mêmes coutumes asiatiques se retrouvent en Afrique, car du fond de la lointaine et froide Mongolie aux rivages desséchés de la Mauritanie, la même « âme nomade » anime les éleveurs, en quête de pâturages et d'eau. Les mêmes habitudes, le même genre de vie, créent des coutumes identiques, à moins que les relations de voisinage ou l'origine, n'en facilitent la transmission. Ce dernier point de vue semble se justifier par les références données du et pour le Moyen Orient.

Pour terminer ces quelques emprunts peu connus, voici une définition du *wesm* par le Cheikh Hamza Fatha-Allah, lequel a étudié les coutumes des Arabes d'avant l'Islam : « Les Arabes connaissent déjà et depuis fort longtemps, les marques de feux particuliers à chaque tribu, et ils jugeaient de la race plus ou moins noble ou commune des propriétaires, rien qu'en voyant le *wesm* que portaient leur animaux ».

Remarques sur quelques feux : (6, 7, 8).

En arabe : Feu : *nar*.

En Tamachek : *echoued*, *tekhid*, pluriel *tekhad*.

En maure : *al'alama* (9).

Certaines tribus emploient des caractères tirés de l'alphabet arabe, mais cette pratique ne remonte pas au delà du xvi^e siècle. Ce procédé est inconnu du Moyen Orient ancien. Il faut en rechercher l'origine chez les Tolbas (lettrés tributaires) qui l'innovèrent pour flatter leurs suzerains hassanes, guerriers sans aucune culture islamique.

Ex. du Hodh : Oulad Allouch : *'ala* (10). Ahel Borrada : *iaha* (11).

Taleb Salah : *maka* (12). Taleb Brahim : *lillah* (13). Cette dernière marque est commune à de nombreuses tribus qui se prétendent d'origine chérifienne. Par suite de l'arabisation de plus en plus marquée du Sahara, ce procédé tend à se généraliser. Cependant on trouve encore chez les Maures beaucoup de feux, qui tirent leur source des alphabets libyco-berbères.

Groupement Kounta-Mauritanie-Hodh-Azaouad-Timétrin.

Le feu distinctif de toutes ces tribus est le *halgué* (14), nom donné surtout dans le Hodh qui est, disent ces nomades, le *lam-alif* de l'écriture arabe (15) ou (16). Cet élément kounta fait remonter sa généalogie à Sidi Oqba ben Nafi, l'un des premiers conquérants de l'Afrique du Nord, mort en 682 de notre ère. Il est à remarquer que les Béni-Ommyad, qui donnèrent à l'empire arabe de nombreux Califes, sont originaires de la Mecque et que leurs *wesm*, bien connus du Moyen Orient, ne se retrouvent pas parmi les nombreuses tribus kounta, qui marquent toutes du *lam-alif*, avec des additifs distinctifs de fractions et même d'individus (voir MARTY, vol. Hodh et Azaouad). Des monnaies de ces dynasties Ommyad conservées au British Museum, montrent l'une un cercle, dénomination : *el halaka*, une seconde un V : *chi'bah*, une troisième deux cercles séparés par un trait vertical appelée : *borko* (17) et enfin la dernière, assez répandue de nos jours appelée : *el kiffeh* (18 ou 19) (les traits horizontaux placés sous le signe sont des additifs distinctifs de familles. Remarqué jusqu'à 5 traits). Ces *wesms* sont encore employés de nos jours par plusieurs tribus Beni-Ommyad authentiques : ex. les Beni-Oqba du Mouweileh, les El Azaïza, Beni Rachid, El Chararat du Hedjaz, les El Hamamdah du Charkieh, les El Higayeh de Syrie, les El Ababdah et Eliab d'Égypte (W. E. JENNING BRAMLEY, British Museum).

On rencontre le *halgué* parmi des caractères rupestres archaïques, en divers points du Sahara. Les Oulad Naçer du Hodh-Assaba l'ont adopté aussi mais le tracent incliné (20). Cependant, certains éléments de cette tribu d'origine hassanide, semblent bien avoir conservé encore leur *wesm* ancien (21) (MARTY, Hodh, p. 440). Les Touaregs Kel Ahnet du Hoggar marquent aussi de ce signe (LHOTE, H., Touaregs du Hoggar, p. 209) et les Tadjakant du Nord l'ont toujours utilisé.

Ce qui est assez significatif du point de vue magique mentionné plus haut, c'est de le voir gravé sur une stèle funéraire de l'époque pré-islamique, entre autres, parmi des signes dits *qatabanites* dédiés à la déesse solaire Dhat-Bâ-Dhan, stèle conservée au musée d'Istanbul (22). On le retrouve encore sur un vase grec découvert près d'Athènes et datant du VII^e siècle avant notre ère. (Réf. M. HELBIG, vase de Dipylon) (23). Sur ce vase figure aussi le « diabololo ». Or, M. MARTY signale dans son volume Trarza, p. 238, ce signe qu'il appelle en maure *Khatma*, comme feu d'une famille

Oulad Diman. Dans ce même volume, p. 170, M. Marty nomme encore *Khatma* l'étoile à 6 pointes, marque d'une tente des Aroueijat (?) Ce mot semble synonyme de partie. Ne dit-on pas : le Coran se divise en 4 *Khatma* (?).

On doit noter encore le *halgué* comme signe du Zodiaque, celui du Bélier qui, dans le calendrier précessionnel solaire, se trouvait au zénith avant notre ère, laquelle débute l'an I avec le signe des Poissons (24) qui lui, stylisé, pourrait être apparenté au *damgha* de Mangu (?).

Ce même Zodiaque contient aussi un signe assez curieux, celui du Cancer (25) que l'on retrouve comme marque du chef Hammonatt du Hodh, fraction des Al-Lekal (MARTY, p. 210) (variante : (26) nom : *l'Mimat*). Coïncidence que tout cela !

Groupement Tinouajiou (ou Tinouajib) (Hodh-Assaba-Mauritanie).

Le feu distinctif de toutes ces tribus est certainement aussi ancien que celui des Kounta-Tadjakant. Ses possesseurs actuels lui ont trouvé aussi un apparentement avec des caractères arabes. Pour ces nomades c'est : *çaha* (27) mais, comme il est toujours placé verticalement par le forgeron qui marque les animaux (28), on ne voit qu'un rapprochement lointain. En principe, toutes les tribus qui marquent d'un feu composé de lettres arabes, le font d'une manière correcte, c'est-à-dire horizontalement et de droite à gauche. Les Tinouajiou et leurs télamides pourraient très bien le faire ainsi (29), mais cela ne s'est jamais vu à ce jour.

Par contre en rupestre archaïque il est vertical aussi. Ce fut de même un signe hadramaoutique. Il figure gravé sur des pierres du temple de Sûr à Hureyda en Arabie du Sud, remontant à 7 ou 8 siècles avant l'Islam.

Le voici encore sur un brûle-parfums, petit autel de pierre conservé au musée du Louvre. Il est surmonté de l'emblème solaire-lunaire de l'époque sabéenne (30). Voir aussi l'amulette en bois provenant d'un tombeau du temple de Sûr à Hureyda. L'inscription est sabéenne du VII^e siècle avant notre ère (British Museum) (31).

Signalons encore une inscription funéraire sur stèle toujours à Hureyda (32). On remarque les caractères dits « à lunettes ».

Le *kiffeh* de certaines monnaies Beni-Ommyad tirait-il de là son origine ? CONTEXTAU classe le *qâtabanite* dans l'écriture himyarite. (Voir pl. XLVIII. Arts et styles de l'Asie antérieure, et p. 109, sur

l'épigraphie des premiers siècles de notre ère), écriture d'où dérive certainement les principes du coufique carré du début de l'islam ; il dit notamment : « Une dédicace en proto-arabe, d'une belle écriture carrée les accompagne (motifs décoratifs). Tout cela témoigne d'un degré de culture ayant dépassé le stade du nomadisme (pl. XV, peintures de Têheihat-Ghassul, himyar des premiers siècles de notre ère). » Remarqué parmi ces motifs : (33). La marque de quelques tentes hêrabiches Ouled Driss (de l'Azaouad) est : (34).

Groupements Ida ou Ali et Larlal de Mauritanie.

La marque générale de ces nomades est le *souiba* ou *souibé* (35). Son origine remonte-t-elle au rupestre ancien dit « garamantique » ? Dans « Contributions à l'étude du Sahara Occidental », Paris, Larose, 1938, M. Th. MONOD note, p. 11, sous les gravures sahariennes de chars (Hodh et Tagant) : « On peut se demander si des dessins comme ceux-ci (nos 11 et 12) ne seraient pas des schémas de chars (?). Nos 13 et 14 : marque de tribu apparentée aux dessins précédents ». (36) n° 11 ; (37) n° 12 ; (38) n° 13 ; (39) n° 14. Il semble, en effet, que l'on peut rechercher là l'origine de cette marque curieuse, qui ne se retrouve nulle part au Moyen Orient. Ses détenteurs actuels, Ida ou Ali de Chinguetti principalement, qui prétendent en être les possesseurs originels de date immémoriale, l'assimilent aux lettres arabes *tah* (40) ; cependant, on retrouve dans beaucoup de régions de Mauritanie le style ancien de cette marque, et qui est : (41). Encore actuellement, de nombreuses tentes chamelières de ces groupements marquent ainsi leurs chameaux, côté droit du cou, près de la tête.

La stylisation de silhouettes matérielles, animales ou même humaines, peut seule expliquer quelques-unes de ces marques.

Exemples tirés du même ouvrage de M. Monod :

Nos 107-108-109, p. 55 ainsi que n° 149, p. 19 (42).

Caractère tiffinagh et feu des Draouat (nom maure : *habara*) (MARRY, Brakna, p. 256) : (43, 44).

Nos 208 et 231 surtout, p. 21 (45). Marque des Ideiboussat et des Qoudf du Tagant (46, 47). N° 530, p. 33 (autruche stylisée ?) (48). Marque des Ikan-en-Taousit du Hoggar (LHOTTE, p. 144) (49). Nos 1518 et 1524 (50, 51). Marque actuelle des Délakné du Hodh (52). D'autre part, p. 118, à propos de l'écriture Saryaniyya : le *tâ* = diabolé (53, 54), et le thème de base de l'écriture

Ibranya (p. 120) est le chandelier ou trident de Neptune (55), variantes : (56) etc... Voir les exemples d'écriture « qâtabanie » (ci-dessus).

PRINCIPES DE CLASSIFICATION.

Les Oulad Mellouk du Hodh marquent du feu (57) ou (58). Ils se prétendent Hassanes bien entendu, mais furent longtemps télamides des Kounta. Comme ils n'ont pas adopté le *halgué* de ce groupement cependant prépondérant, on est en droit de se demander où ils sont allés chercher cette tradition tribale, typiquement berbère ou libyenne, lettre dj des alphabets tifnagh.

En Mauritanie, région cependant bien arabisée, on constate une prédominance de feux tirés des tifnagh touaregs, anciens ou modernes. Cela s'explique aisément :

M. MARTY (Hodh, p. 126) dit, parlant des Mechdouf : « Conglomérat de tribus d'origine bien diverses. Chadef, l'ancêtre éponyme, était, lui, un Targui des Imaqcharen (les Magechara des auteurs arabes), qui depuis dix siècles et plus, nomadisent au Nord de la boucle et enserrent Tombouctou... il y a indéniablement un gros élément Imaqcharen dans les Bérabiches actuels. »

Sur douze fractions de cette tribu Bérabiche, cinq à peine peuvent se dire d'origine Réhamna (Oulad Abd-er-Rahman). Comme dit Marty, parlant des Oulad Mahmoud du Sud de Néma : « Sur 16 fractions de la tribu d'aujourd'hui, 5 seulement sont de pure origine, les autres sont « holafâ », ou « mozalâ », c'est-à-dire « nationalisées ». »

Azaouad encore, les Oulad Driss par exemple (comptés dans les 5) aux dires du chef général des Bérabiches lui-même, ne comptent que deux tentes d'origines Réhamna sur toute la fraction, où prédominent des éléments Arib et Drâoua.

D'après MARTY encore (Trarza, p. 245), les Tendgha (Brakna, p. 254), les Tanak et (p. 173) les Dieidiba, seraient des tribus berbères avouées. Cet aveu est tellement rare qu'il mérite attention. Ces nomades emploient le même feu, très commun parmi les Berbères du Maroc, et appelé « la petite outarde » : *djadjé* ou *djeija* (59) ou (60), *tagaïst* en Tamachek (*Tamesna*, de NICOLAS, p. 261). Donc, en principe, les autres tribus qui ne veulent pas avouer leur origine, mais qui cependant marquent leurs animaux du même feu, pourraient avoir cependant des liens de parenté avec ces Berbères tant discrédités. Exemple tirés des mêmes ouvrages, et même marque :

Trarza : Smacid (en partie). Id Eichelli-Torchane-Teizégué-

Oulad el Faghi (en partie). Têchemché-Ida-Belhassen (qui sont originaires des Tekna).

Brakna : les Tiab.

Hodh : Ideylouba-Tijar Deyat-Ahel Lebou-Ahel Sidi (en partie). El Homod. El Moussé-Oulad Salé (en partie).

Azaouad, non signalés par Marty : Noaji (Ahel Araouane) et Torchane, ces derniers venant de la Mauritanie.

Cependant on remarque un *djadjé* sur des monnaies des Beni-Idris de Malaga (appellation : *Moukhayeb*, Réf. Yacoub Pacha). Reste à savoir si ces Beni-Idris étaient à l'origine d'authentiques Arabes ? Le feu *djadjé* existe en Tripolitaine, mais pas au Moyen Orient.

Comme on le voit, il est bien difficile d'être affirmatif. Les règles fixes décelées en Orient par les quelques observateurs nommés plus haut, ne semblent pas jouer en Afrique le même rôle héréditaire. En ce sens, l'influence néfaste des tolbas est la cause de la disparition de vieilles marques de clans, qu'ont possédés certainement les Hassanes à leur arrivée au Sahara. Parlant des Oulad Délîm (p. 74), et des généalogies fantaisistes des tolbas, Marty dit : « c'est le cas général de toutes les tribus hassanes, qui forment aujourd'hui les 2/10^e à peine des peuples maures... tandis que les tribus maraboutiques d'origine berbère, sont quatre fois plus nombreuses. » Et p. 119, parlant des Régueibat : « il en a été pour ces tribus, comme pour les Ida ou Ali, les Fadelia et plusieurs autres tribus berbères de la Mauritanie. Dans l'impossibilité de trouver une place dans la solide et incontestable tradition hassane, ils se sont fabriqué en qualité de *zaouia* seuls lettrés, une origine absolument incontrôlable et établie sur leurs seuls témoignages ! » Encore un passage tiré du volume Hodh, p. 5 (ces emprunts sont indispensables pour comprendre les raisons de la disparition de ces traditions, cependant fortement ancrées dans la mentalité nomade). « Vu les possibilités sahariennes d'une part, et vu d'autre part, le petit nombre des Hassanes d'aujourd'hui, il est à croire que ces bandes, qui vers 1400 envahirent la Mauritanie, ne se composaient que de quelques familles... c'est ce qui explique qu'à l'heure actuelle, toutes les tentes de cette origine puissent faire remonter leur ascendance jusqu'à Hassane lui-même. »

Noyés dans l'élément autochtone du pays (Lemtouna-Zénaga-Ladem-Lemta) les Hassanes perdirent peu à peu les traditions arabes, ou plus exactement proto-arabes, qui ne relèvent pas du domaine religieux, tels les *vesms* originaires du Moyen Orient.

Là, comme partout d'ailleurs, le vainqueur numériquement

faible est absorbé par la masse indigène locale ; rançon à longue échéance d'une domination étrangère combattue au début, mais qui finit par s'imposer.

APPENDICE.

Voici quelques feux que j'ai remarqués :

A) Hodh.

1. — Ahel Sidi (61) ou (62) ou (63, 64).
2. — Gagma (65) (*themzé*) et (*guindazé*) (66). Même marque qu'une tribu de Libye d'origine locale.
3. — Idabouk (67).
4. — Larlal oulad Sidi et Koboitat en partie (68) (*lgassem*) (69).
La plus grande partie des Larlal marquent du *souibé*.
Il existe au Musée de Cluny une broderie hispano-mauresque dont le motif (*lgassem*) (70) est répété d'innombrables fois et qui semble un *wesm* de clan. Ce motif se trouve aussi sur des tapis persans.
Pour la broderie en question, voir : MARÇAIS, G. L'art de l'Islam, Paris, Larousse, 1946, p. XLIX, surtout les deux motifs extrêmes terminant la devise 4 fois répétée (71). De même il se remarque parmi des « Graffites d'Abydos » (Égypte, ve siècle), par Perdrizet (le n° 417). Parmi ces graffites j'ai noté : n° 505 (72) et 525 (73).
5. — Oulad Mellouk (74) (*ngoh* et *life bénou*).
6. — Moulay Idriss de Oualata (famille Chorfa) (75).
7. — El Hadj Ahmed Deidé (76).
8. — Taleb Boubacar (77).
9. — Oulad Ma Intès (78) (sont des Tinouajjou).
10. — El Braik (79).
11. — Lemzouir (80).
12. — Ataris (81) ou (82) ou (83).
13. — El Chematé (84).
14. — El Omar (85) ou (86).
15. — Démaghatt (87).
16. — Iboubaten (88).
17. — Choamat (89).
18. — Hellé M'Haimid (90) ou (91) ou (92) (famille du chef général).
19. — Oulad Billeu (93) (origine hassane).
20. — Oulad Naçer (94) ou (95).

B) **Azaouad** (non signalés par Marty).

Bérabiches 21. — Oulad Sli-
man.

(96) (*rkiza*) et parfois (97) (*seid*)
Origine Hassane.

— 22. — Oulad Ghanam
(Rennam).

(98) (*nar kébir*) variantes : (99)
cette marque est très ancienne aux
dires du chef général et serait em-
ployée aussi par les Réhamna du
Houz du Sud Marocain.

— 23. — Oulad Yich.

(100) (*el fas*) variantes (101) mar-
que des tentes El Kounni et Abd
el Ouahab. Marque des tentes El
Dahan : (102).

— 24. — Oulad Driss.

(103) (El Farda) var. (104) (105)
(106) (107).

— 25. — Oulad Omran.

(108) et (109) pour le chef de frac-
tion Ouest. (télamides des Kounta
du XIX^e s.).

(Nationalisés) 26. — Oulad
Reilan.

(110) (*chébir* ; le *chabour* du Moyen
Orient ?). Viennent de Mauritanie-
Hassanes.

— 27. — Ahel Bocum.

(111) (*souïbé*) originaires des Ida
ou Ali ou Larlal.

— 28. — Skakné.

(112) (*lillah*) origine hassane du
Hodh mais télamides des Ahel
Boudjebéha qui se prétendent
chorfas (?)

— 29. — Ahel Kori (oulad
Bou Rsif).

Marque : (113) (*narli*). Se pré-
tendent Hassanes (?)

— 30. — Arakane.

Marque (114) (origine Reggan du
Touat).

— 31. — Yeddas (même
origine que ceux du
Hodh).

— (115) Marque des Ahel Araouane.

— 32. — Gouanine (seraient
originaires de Tagou-
nant en Mauritanie).

— (116) (marque des Kel An-
tessar).

- Ahel Araouane 33. — Ksar
 et nomades. — (117) (*agouj*) et (118) (*sleib*) et
 (119).
 — 34. — Noaji. — (120) (*djadjé*) ou (121) (*Adda*).
 — 35. — Torehane. — (122) — — (123).
 — 35. Oulad Bou Henda — (124) — — (125).
 — 36. — Ousra (origine Tadjakant). — (126) — — (127).

Dans le tome Azaouad, M. Marty commet une erreur (p. 229). La croix de Saint-André n'est pas la marque des Bérabiches, comme vu ci-dessus, mais celle des Ahel Araouane, tolbas d'origine Kel es-Souk, mélangés par la suite d'éléments Tadjakant, Tekna, Arib, Draoua etc. du Sud marocain.

Les Tdjakant de l'Azaouad se divisent en :

35. — Oulad Moussani. Marque (128) (*Lemoilha*) adopté
 par des Tekna.
 — Rémadhine. — (129).
 — Loujarat. — (130).
 — Draoua de Tindouf. — (131). appelés en Mauritanie Zlamtha.

Le feu des Oulad Moussani est identique à celui des Kounta Rkébatt du Hodh, qui l'appellent : *halgué moudigué*. Comme l'ancêtre éponyme des Kounta, Sidi Mohamed el Kounti épousa au xvi^e siècle une femme des Tadjakant Ligoualil, il est très probable que l'adoption du signe distinctif des Tadjakant par les Kounta, remonte à cette époque (ou inversement). De même, Sid Ahmed el Bekkai épousa lui aussi une femme des Tadjakant Remadhine (MARTY, p. 222, vol. Hodh). Or, les Kounta Baba Bekkaï de Néma marquent encore en partie du feu des Rémadhine. (Voir Th. MONOD, *op. cit.*, 1938, p. 113. Tombe de Sidi Mohamed al Bakay es-Sai'di-Cheikhia, Hank, n° 2094). La marque *halgué* qui figure sur la pierre tombale du marabout décédé est-elle aussi ancienne que la tombe elle-même ? La marque n° 2093 du même ouvrage du Kseïb Ounane est certainement Tadjakant ; malheureusement il est difficile de la dater avec précision.

- N° 37. — Kel Antessar et ap- (132) (*izdied*) var. (133, 134, 135),
 parentés, Kel Sidi Ali et très nombreux additifs distinctifs
 Immédédren. de fractions et familles.

Cette marque a été notée par Yacoub Pacha avant 1900 comme étant employée en Libye et Marmarique, par plusieurs tribus d'origine indéterminée, les Baraghta par ex. (voir ci-dessus). Ces Kel Antessar se prétendent être des Ansar (?). P. 182 du même auteur égyptien pour des tribus du même habitat et de la même origine mal définie on a (136) ; (double *halgué*) placé verticalement (137).

Ce W a été vu comme marque des Gagma du Hodh.

N° 38. Idnan originaires des Ifoghas : marque (138). Cette marque existe au Hoggar et en Mauritanie aussi (Oulad Hammoni de l'Adrar et Tagant du Brakna, MARRY, p. 247).

N° 39. Tekna. Famille Abdul-Wahab originaire de Goulimine : (139) (*meftah*).

C) Quelques feux curieux tirés de l'ouvrage de Yacoub Pacha.

Monnaies de la Horde d'or (140), variantes (141).

— des Seldjouks Persans : (142).

Marque d'Ibn Séoud du Hedjaz : (143).

(Une tente des oulad Rennan bérabiches de l'Azaouad emploie le même feu, appelé *el Boudah*).

Marque de l'émir Kha'el du Batinieh (144).

— de la tribu des Beni-Rachid (145).

— — Heitam (Égypte) (146).

— — Guebaïleh (147).

— — El Katifa (148) (nom : *el charad*).

— — El Remal (Nedj) (149).

— — Beyadiyine (Syrie) (150).

— — Baraghta (Tripolitaine) (151) (nom : *el Akrahan*).

— — des Béni Soleiman (152) (nom : *el chabour*) (Trip.).

— — oulad Kharouf (153) (nom : *Moukhaïeb*) (Trip.).

D) Divers.

Tombeau Royal de Négadah, Égypte, v^e siècle, par J. de Morgan (154, 155).

Tamesna, de F. Nicolas, *Paris*, Impr. Nat., 1950, p. 206.

(156) : signe distinctif du détenteur du *tobol* (chefferie Touareg du Dinnik). C'est le même signe que celui des M'haïmid (chefs mechdouf de Timbédra, Mauritanie).



FIG. 1. — Tableau des Wesms et marques diverses.



Coïncidences que tout cela ? Il semble bien au contraire, que ce mot ne sert qu'à masquer notre ignorance d'une infinité de causes et d'effets ? Ne dirait-on pas qu'une fine trame de liens invisibles relie toute chose, dans le temps comme dans l'espace ?
